

AVIS DE MOTION



AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉPARTITION DU COÛT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU DONAIS, BRANCHE 9

Roger Cloutier donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis, pour adoption, un règlement concernant la répartition du coût des travaux d'entretien du cours d'eau Donais, branche 9.

Le projet de règlement donné aux conseillers est disponible pour le public au bureau municipal.

Donné à Saint-Barnabé-Sud ce 7 février 2019

Sylvie Gosselin, MBA, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière